

Assistance à la Direction de la Chasse et de la Pêche

Objet

En raison de l'évolution du contexte socio-écologique en Région wallonne, la chasse est une matière pour laquelle l'évolution réglementaire est particulièrement rapide. Cette évolution implique un travail important de préparation, de suivi administratif, mais aussi de communication à destination du public cible.

Par ailleurs, le grand gibier fait l'objet d'une attention particulière et de longue date. Par contre, le petit gibier n'est que très peu pris en compte par les instances régionales, malgré le manque de connaissances à son sujet et le mauvais état de conservation pour quelques espèces. Les actions à mener doivent permettre de tendre vers une gestion durable du petit gibier, en abordant :

1. la gestion des habitats
2. la gestion des prélèvements
3. la gestion de l'impact des prédateurs
4. la coordination de la gestion à une échelle correspondant à la biologie des espèces

Partenaires

- Direction de la Chasse et de la Pêche, DGARNE
- Faune & Biotopes asbl

Contact

Léon Bourdouxhe

Direction de la Chasse et de la Pêche – DGARNE

7, Avenue Prince de Liège - 5100 Jambes

Téléphone : 081/33.58.75 - Fax : 081/33.58.11 Mail : ext.bourdouxhe@mrw.wallonie.be